

## Elections professionnelles : comment ouvrir son espace électeur ?

Les élections professionnelles se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre prochain. D'ici là, vous devez procéder à l'ouverture de votre **espace électeur** ce qui vous permettra de **vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales, à quels scrutins vous allez voter et de récupérer votre identifiant de vote à partir du 12 novembre.**

Voici les étapes à suivre :

**Etape 1** : se munir de son adresse professionnelle (la plupart du temps [prenom.nom@ac-dijon.fr](mailto:prenom.nom@ac-dijon.fr)) et de son mot de passe (par défaut, votre NUMEN). Un message ayant pour objet « Elections professionnelles 2014 : confirmez votre compte électeur » a dû vous être envoyé le 22 septembre, avec un lien sur lequel vous devez cliquer.



**Etape 1**  
<https://webmail.ac-dijon.fr>

A défaut, rendez-vous sur <https://vote2014.education.gouv.fr> et cliquez sur l'onglet « créer mon compte ».

**Etape 2** : Suivez les consignes et créez-vous un mot de passe facile à retenir.

**Etape 3** : Connectez-vous à votre messagerie professionnelle et cliquez sur le lien qui vient de vous être envoyé.

M / Mme Prénom NOM

Vous venez de créer votre compte électeur. Pour rendre valide et sécuriser cette opération, vous devez confirmer la création de votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://vote2014.education.gouv.fr/emg-portal-webapp/activate/tZIRckuj6eTh9E-M3QeHVg>

Si vous vous posez des questions, vous pouvez consulter la foire aux questions (FAQ) sur la page dédiée aux élections professionnelles : [www.education.gouv.fr/electionspro2014](http://www.education.gouv.fr/electionspro2014)

**Etape 3**

<https://webmail.ac-dijon.fr>

**Etape 4** : connectez-vous sur l'espace électeur à l'aide du mot de passe créé. Vous pouvez dès lors consulter les listes électorales, les scrutins auxquels vous participerez ainsi que votre **profil** : civilités, corps, affectation (vérifiez qu'il n'y a pas d'erreur dans ce profil).

**Etape 2**

ACCÉDER | **CRÉER MON COMPTE**

Vous n'êtes pas encore enregistré, saisissez votre adresse de messagerie professionnelle et créez votre mot de passe.

Adresse de messagerie professionnelle :

Mot de passe électeur :

Votre mot de passe doit contenir au minimum 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre.

Confirmation du mot de passe :

11882

Saisissez le contenu qui s'affiche ci-dessus. Si ce sont 2 mots, pensez à les séparer par un espace. Si vous n'arrivez pas à lire ce contenu vous pouvez utiliser l'icône "flèches" pour changer de contenu.

**JE CRÉE MON COMPTE**

**Etape 4**

### Mon espace électeur

Cet espace personnalisé vous informe sur vos scrutins et vous permet de vous connecter à l'application de vote.

1 | Mon profil

[Consulter mon profil](#)  
[Demander une mise à jour de mon profil](#)  
JUSQU'AU 14 NOVEMBRE

2 | Mes scrutins

[Consulter les scrutins auxquels je suis appelé\(e\) à participer](#)  
Pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter :  
- dès le 15 octobre, les listes électorales  
- dès le 28 octobre, la liste des organisations syndicales candidates, leurs professions de foi et leurs candidats

? Vous avez besoin d'aide ?

Vous trouverez des réponses à vos questions dans la [FAQ](#).  
Vous pouvez contacter, le cas échéant, votre [assistance](#) utilisateur en académie.

**Mémo élections pro :**

**Adresse messagerie pro :**

.....

**Mot de passe électeur :**

.....

En cas de problème, saisissez l'assistance académique :  
[elections2014@ac-dijon.fr](mailto:elections2014@ac-dijon.fr) Tél : 03.80.44.89.95